



Énergie

PARC PARISIEN

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire (SDES /BSRV)

Voitures particulières (moins de 25 ans)

Camions et camionnettes (moins de 25 ans)

Depuis le 1^{er} janvier 2020 : un véhicule est réputé en circulation s'il est en règle vis-à-vis du contrôle technique et si aucune opération n'a été enregistrée sur le certificat d'immatriculation indiquant une sortie du parc.

VIGNETTES CRIT'AIR

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire (SDES /BSRV)

Non classé

Crit'Air 5

Crit'Air 4

Crit'Air 3

Crit'Air 2

Crit'Air 1

Crit'Air E



La vignette Crit'Air (certificat qualité de l'air) permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes en particules fines et oxydes d'azote. La vignette Crit'Air 1 est attribuée aux véhicules les moins polluants derrière la vignette Crit'Air E correspondant aux véhicules électriques.

La vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) instaurées par les collectivités ou pour circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors des épisodes de pollution.

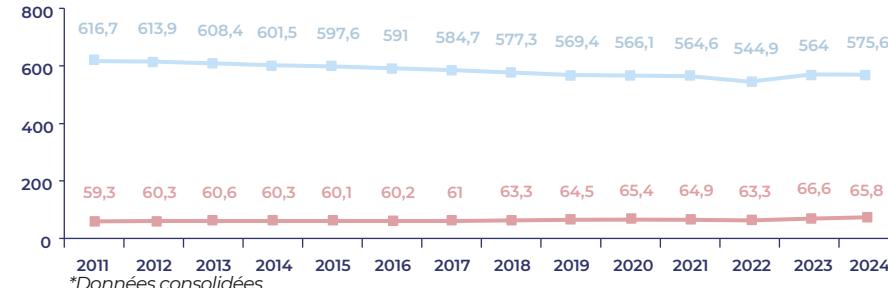
Au 1^{er} janvier 2024, seuls les véhicules bénéficiant d'une vignette Crit'Air E, 1, 2, et 3 sont autorisés à circuler sans restriction dans les ZFE-m.

Parc roulant

Tous les véhicules de moins de 25 ans (hors deux-roues motorisés)

Milliers de véhicules

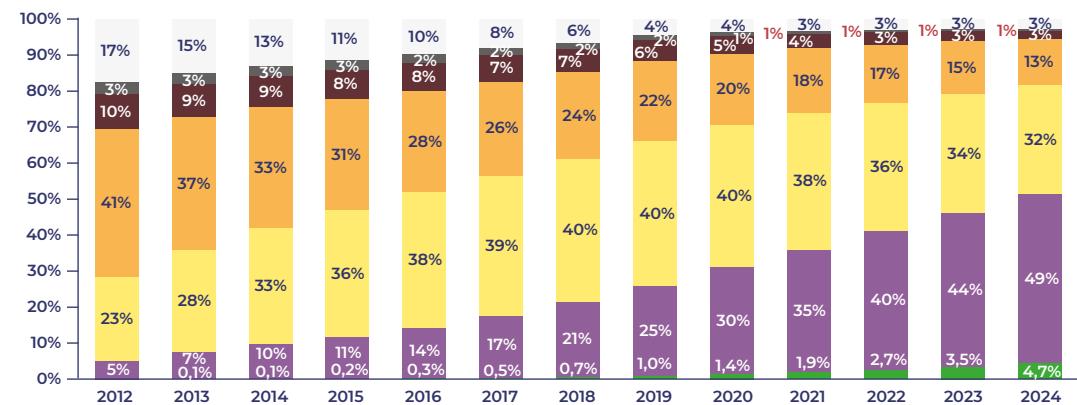
Évolution 2024 / 2023



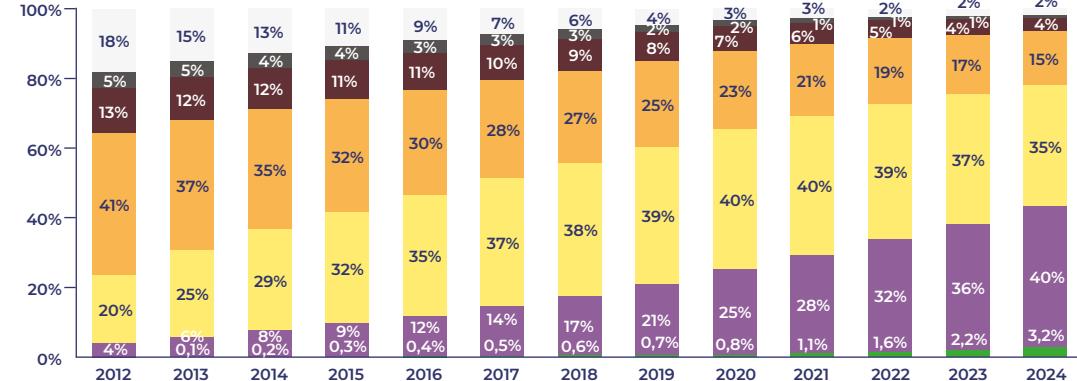
+3 %
-0,6 %

Évolution et répartition du parc de véhicules immatriculés par vignette Crit'Air

Paris



Métropole du Grand Paris



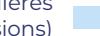
Tendance : Le parc roulant de véhicules (hors deux-roues motorisés) immatriculés à Paris s'élève en 2024 à 575,6 milliers de véhicules légers en hausse de 3 % et de 65,8 camions et camionnettes, en baisse de 0,6 % par rapport à 2023.

En 2024, 4,7 % de véhicules immatriculés à Paris bénéficient d'une vignette Crit'Air E, 49 % de vignettes Crit'Air 1, 32 % de vignettes Crit'Air 2, soit près de 86 % de véhicules autorisés au 1^{er} janvier 2025 à circuler dans la ZFE métropolitaine sans restriction (soit 20 points de plus qu'en 2019). Plus de 78 % de véhicules immatriculés dans les communes de la Métropole du Grand Paris bénéficient d'une vignette Crit'Air E, Crit'Air 1 ou 2 et sont donc autorisés à circuler sans restriction (contre 61 % en 2019).



IMMATRICULATIONS À PARIS

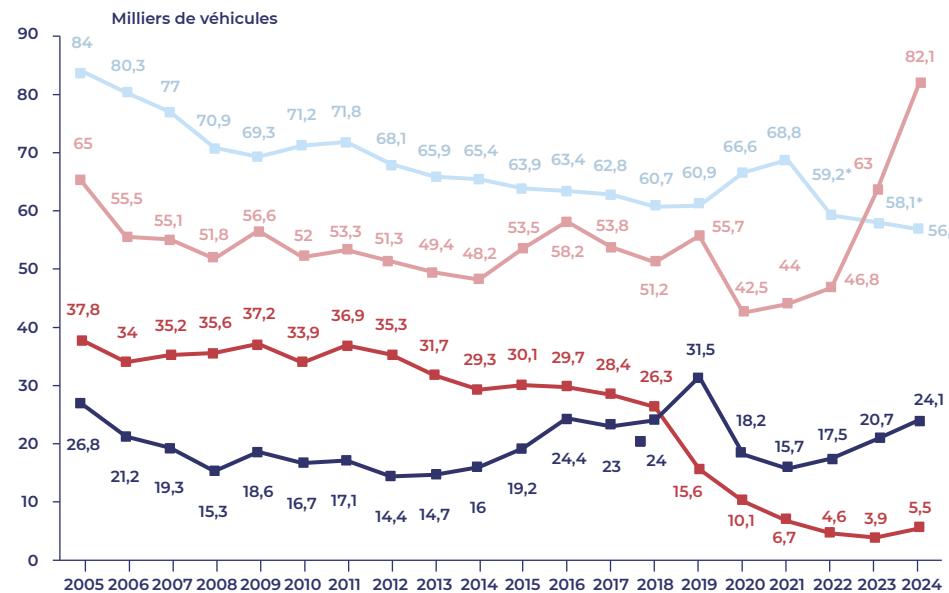
Source : Ministère de la transition écologique et solidaire (SDES / BSRV)

- Voitures particulières (occasions) 
- Voitures particulières (neuves : total) 
- Voitures particulières (neuves) diesel 
- Voitures particulières (neuves) essence 

Immatriculations des véhicules particuliers

Voitures particulières à carburant fossile

Évolution 2024 / 2023

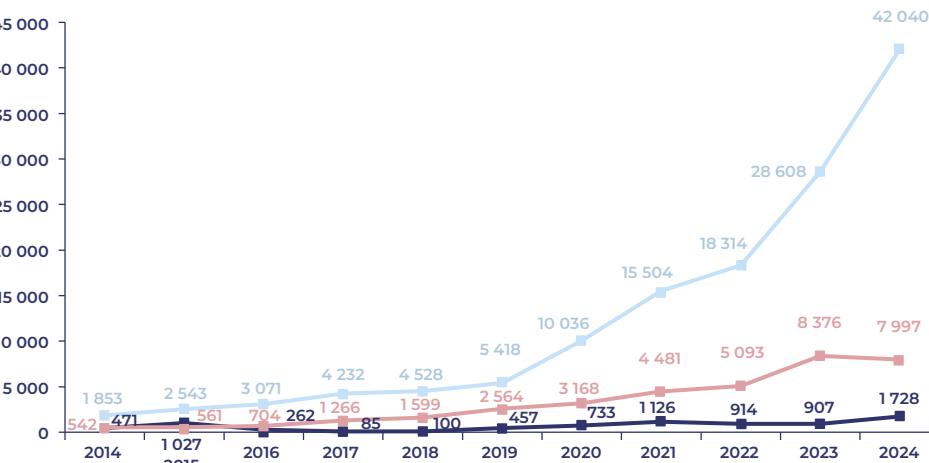


*Données révisées : un changement de méthode de calcul intègre les changements de locataires longue durée

Voitures particulières à carburant alternatifs

Évolution 2024 / 2023

- Voitures Électricité/Essence* 
- Voitures électriques 
- Voitures Électricité/diesel* 
- *véhicules hybrides rechargeables et hybrides non rechargeables 



Tendance : En 2024, avec 56,8 milliers immatriculations, le nombre de voitures particulières d'occasion baisse de 2,3 % quand le nombre d'immatriculations de voitures neuves, avec plus de 82,1 milliers, augmente de 30,4 %.

Parmi les immatriculations neuves, la motorisation à essence continue d'être privilégiée avec plus de 24,1 milliers de véhicules (en hausse de 16,3 % par rapport à 2023) au détriment des véhicules diesel (avec 5,5 milliers, malgré une hausse de 41 %).

Les moteurs thermiques (non hybrides) représentent comme les années précédentes moins de 40 % des voitures neuves et ce, au profit des voitures neuves à motorisation hybride électrique/essence (rechargeables ou non) dont la percée continue de se confirmer en 2023 avec 42 040 véhicules contre 26 608 en 2023, en hausse de 47 %. Si le nombre de nouveaux véhicules électriques baisse de 4,5 % (avec 7 997 de véhicules neufs contre 8 376 en 2023), ces deux dernières catégories de motorisation (hybride ou électrique) représentent à elles-seules plus de 60 % des immatriculations neuves.

Le nombre d'immatriculations de voitures neuves à hybrides électrique/diesel s'élève à 1 728 (en hausse de 90 %).

+30,4%

-2,3%

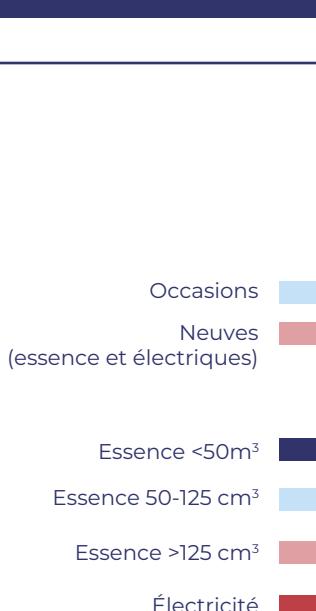
+16,3%

+40,5%

+47%

-4,5%

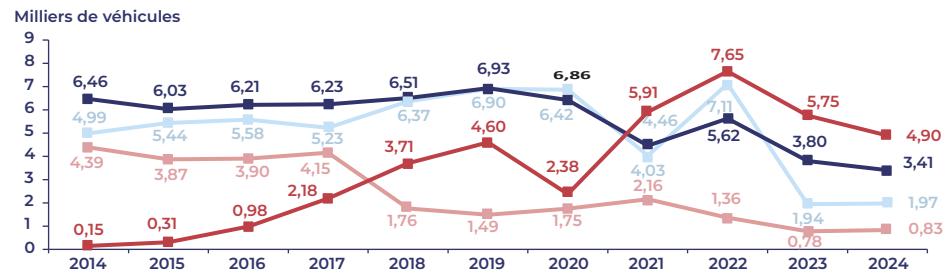
+90,5%



Deux-roues motorisés



Évolution 2024 / 2023



Tendance : En 2024, le nombre d'immatriculations neuves de deux-roues motorisés baisse de près de 9,5 % avec 11,1 milliers d'engins neufs contre 12,3 milliers en 2023. La motorisation électrique représente la part la plus importante des immatriculations neuves avec 44,1 % (contre 46,9 % en 2023) mais accuse une baisse de près de 15 % par rapport à 2023. Parmi la motorisation à essence, les cylindrées neuves de plus de 125 cm³ continuent d'être majoritaires (avec 30,7 % de l'ensemble des deux-roues neufs, stable par rapport à 2023), mais diminuent toutefois de 10,3 % en 2024. Les deux catégories de cylindrées comprises entre 50 et 125 cm³ et celle inférieures à 50 cm³ augmentent toutes deux et représentent respectivement 17,8 % et 7,5 % de l'ensemble des deux-roues neufs en 2024, soit plus de 25 % à elles-seules contre plus de 22 % en 2023.

RESEAU BELIB'

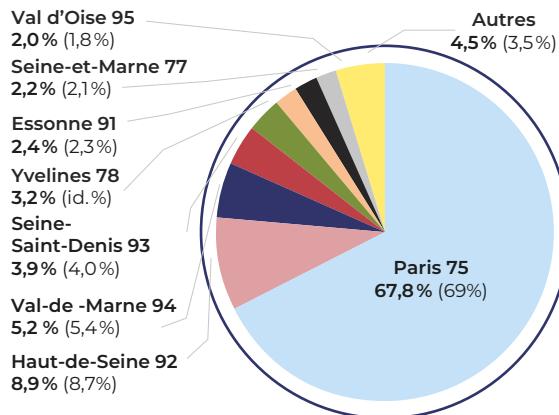
Source : Mairie de Paris
Direction de la Voie et des Déplacements



BELIB' est le réseau public parisien interopérable de bornes de recharge pour véhicules électriques, opéré par Total Marketing France (TMF). Il est déployé depuis mars 2021 et regroupe les 90 stations déjà créées précédemment et des stations de l'ancien service AUTOLIB'.

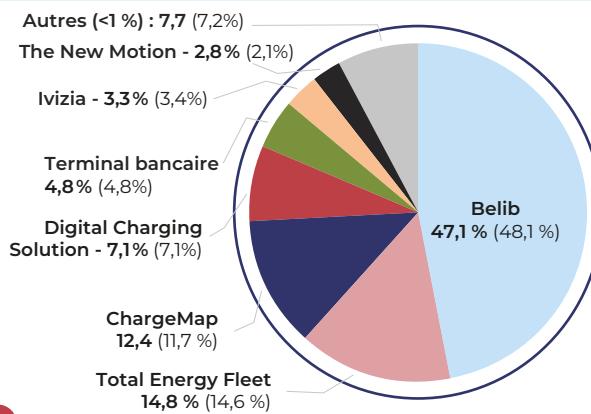
Au 31 décembre 2024, BELIB' compte 401 stations totalisant 2 004 points de recharge dont 80 % d'entre eux sont d'une puissance de 7kW et 11 % d'une puissance de 3,5kW (bornes en courant alternatif), ainsi que 8 % d'une puissance de 22kW et 1 % de 50 kW (bornes accélérées en courant alternatif et continue AC DC).

Département de résidence des usagers

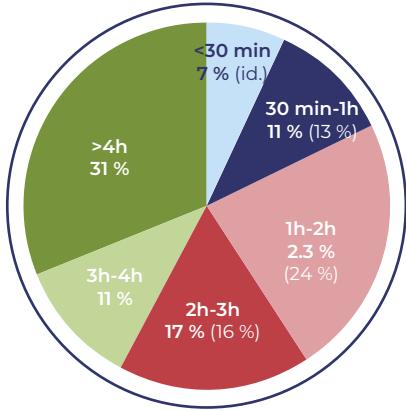


Tendance : En 2024, le nombre d'abonnés par mois n'a cessé de croître (avec 20 282 abonnés au mois de janvier, valeur minimale) pour atteindre un pic à 22 606 abonnés au mois d'octobre 2024. Au mois de décembre 2024, le réseau BELIB' enregistre 20 594 abonnés (contre 20 030 fin 2023). 95,6% des abonnés résident en Île-de-France (id. en 2023) : 67,8 % des abonnés habitent Paris (contre 69% en 2023), 18 % dans la petite couronne (id. en 2023) et 9,8% en grande couronne (contre 9,4% en 2023). 4,5% seulement des abonnés résident en dehors de l'Île-de-France (3,5% en 2023). Le réseau BELIB' étant interopérable, 47 % de ses charges sont réalisées par les abonnés du réseau BELIB' à proprement parler (contre 48 % et 57 % en 2022). 81,5 % du total des charges en 2024 sont effectuées par les 4 opérateurs les plus importants (id. en 2023).

Répartition des charges en fonction de l'opérateur

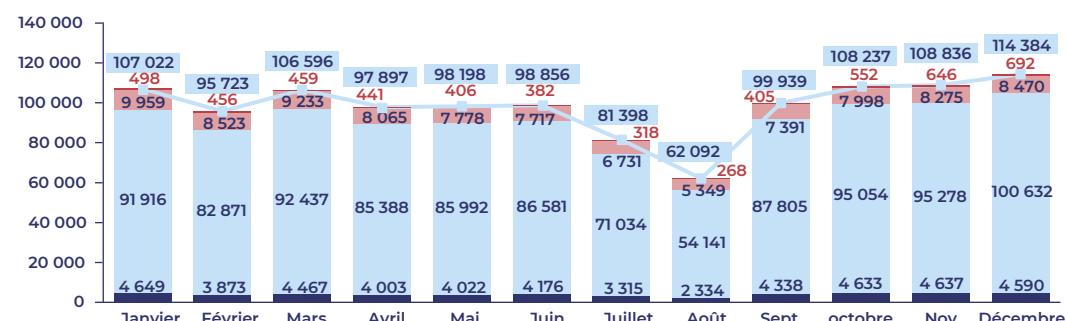
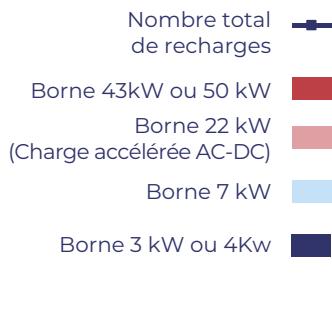


Répartition par durée de transaction



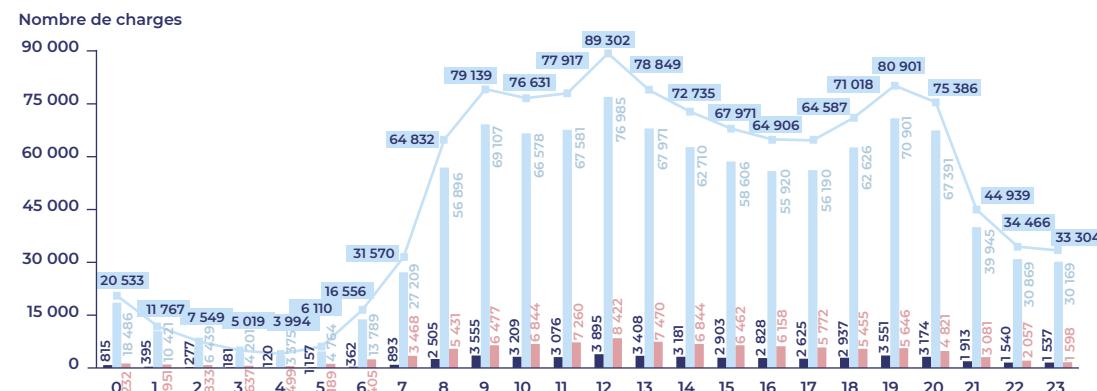
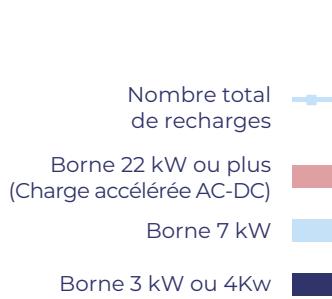
Tendance : La durée de transaction, qui englobe la durée de charge à proprement parler et lui est donc toujours supérieure, s'élève en moyenne en 2023 à 3h45 (contre 3h45 en 2023) pour une durée moyenne de charge de 2h45 (contre 2h26 en 2022). Les durées de transaction tendent à s'allonger en 2024 : 82 % des recharges durent plus d'une heure (contre 80 % en 2023), 59 % durent plus de 2h (contre 56 % en 2023), 42 % des recharges durent plus de 3h (contre 40 % en 2023). La consommation moyenne atteint un peu plus de 13,9 kWh en 2023 (contre 13kWh en 2023 et 12,2 kWh en 2022).

Évolution mensuelle du nombre de charges sur l'ensemble du parc Belib'



Tendance : En 2024, 1 179 178 recharges ont été effectuées sur le réseau de bornes BELIB' (contre 1 105 204 en 2023), en hausse de 6,7 % (2023 affichait une croissance de 20,6 % par rapport à 2022), correspondant à une consommation annuelle de 15,7MWh (contre 14,4MWh en 2023), en hausse de 9 %. Le nombre maximal de recharges est observé au mois de décembre, le nombre minimal au mois d'août (comme les années passées, pendant la période estivale). Les bornes de 7 kW sont privilégiées dans 87,3 % des cas (contre 85,2 % en 2023 et 81 % en 2022), celles à charges rapides de plus de 22 kW dans 8,1 % des cas (contre 10,2 %, en baisse de 2,1 points), et celles très lentes de 3 ou 4 kW dans 4,2 % des cas (id en 2023).

Répartition de l'usage par heure au cours de l'année 2024



Tendance : 82 % des branchements au cours de l'année 2024 ont lieu entre 8h et 20h (81 % en 2023). Le pic du nombre de recharges a lieu entre 12h et 13h (comme en 2023) avec en moyenne 89 302 véhicules en charge au cours de l'année (84 283 en 2023) et non plus comme les années précédentes entre 20h et 21h (76 884 en 2022 à titre d'exemple). L'utilisation des bornes de 7kW demeure très largement majoritaire (avec 87 % en moyenne, elle atteint plus de 90 % à certaines heures de la nuit).

VENTES DE PRODUITS PÉTROLIERS À PARIS

Source : Ministère de la transition écologique et solidaire (SDES /BSRV)

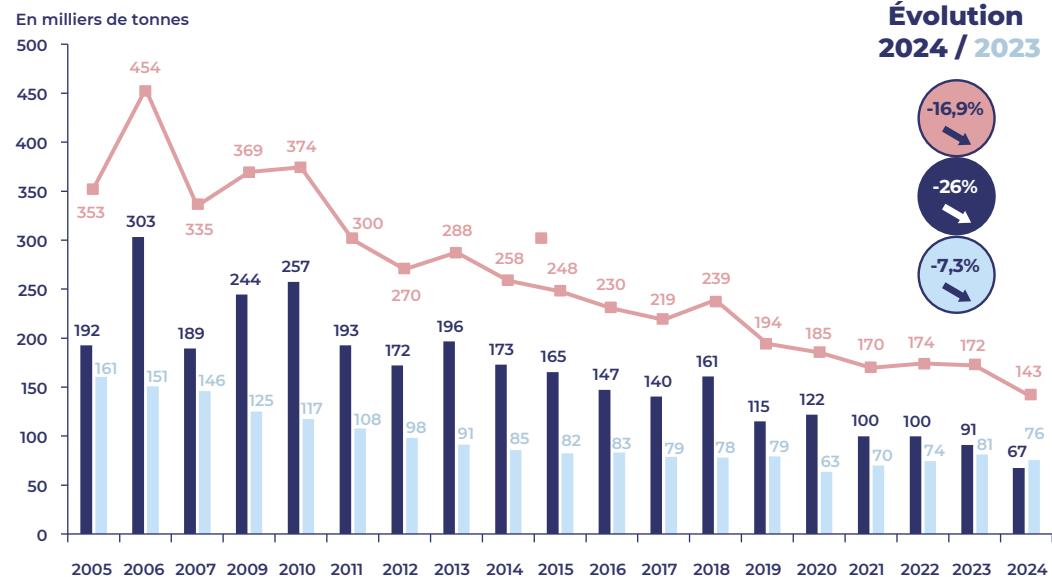
Gazole routier ■
Supercarburant Sans Plomb ■
Total ■



Le gazole routier est le carburant alimentant les moteurs Diesel.

Le supercarburant sans plomb est une classe de carburant à laquelle appartiennent le Super Sans Plomb 95 (SP 95), le SP 95-E10, le SP 98 ou le Super Éthanol 85.

Évolution annuelle des ventes de supercarburant et de gazole routier



Tendance : Les quantités annuelles de supercarburant (voir lexique dans la marge) et de gazole routier vendues à Paris enregistrent une baisse tendancielle observée depuis 2010, accompagnée toutefois de quelques variations à la hausse au cours de la décennie 2010.

Avec 143 milliers de tonnes vendues en 2024, le cumul des ventes de carburant enregistre une baisse de 59,5% par rapport à 2005 et de 16,9% par rapport à 2023.

Les volumes de gazole routier vendus à Paris sont inférieurs pour la première fois en 2024 à ceux de supercarburant avec près de 67 milliers de tonnes vendues, en baisse de 26 %, contre 76 milliers de tonnes de quantités de supercarburant sans plomb en baisse de 7,3% par rapport à 2023.

Évolution annuelle des ventes de G.P.L.



Tendance : La consommation de G.P.L. à Paris, au vu des statistiques de ventes annuelles, indique une baisse tendancielle accompagnée d'amples variations. Les quantités vendues demeurent marginales en comparaison des volumes de gazoles et d'essence sans plomb (voir plus haut) : en 2024, le volume de GPL (538 tonnes) représente 0,38 % des volumes des carburants classiques. Avec 538 tonnes, les volumes vendus augmentent de 2,7 % en 2024 par rapport à 2023.